

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} juillet 2017

Le Conseil Municipal de la commune de Fresne Saint Mamès sous la présidence de Monsieur le Maire, s'est réuni pour une séance ordinaire et publique.

PRESENTS : Jean-Pierre CHAUSSE, Patrick DESLANCHES, Emmanuelle GOMEZ-POITRIMOL, Maurice BIOLUZ , Julien CAPO, Jean-Philippe SALA, Anthony GAUTHEROT.

Absents : Marion CHEVILLARD, Nathalie GARNIER, Betty DELOYE-BRESSON(excusées), Joël DARGIER, excusé

20H30 : le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Emmanuelle GOMEZ-POITRIMOL

1 – CONVENTION MAITRISE D'ŒUVRE AVEC INGENIERIE 70 POUR LOTISSEMENT :

La Commune adhère à l'Agence Départementale Ingénierie 70, à ce titre, il en découle des propositions d'assistance pour la confection et le suivi du nouveau lotissement. Après présentation des missions confiées, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la convention d'assistance avec ING70 et autorise le maire à signer les documents nécessaires pour la réalisation de ces opérations.

2 - RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DU SIED 70 :

Chaque année SIED 70 établit un rapport d'activité pour l'année écoulée. Ce rapport sous forme d'une note synthétique doit être présenté au CM. Ce rapport rappelle les événements marquants de l'année 2016, les services du SIED70, le budget principal, les travaux ; après présentation chaque conseiller a reçu le rapport.

3 – CORRESPONDANT DEFENSE :

Après le départ de D. ALMERIC, il est nécessaire de nommer un nouveau correspondant défense pour la Commune qui participe aux réunions à la base aérienne 116. Patrick DESLANCHES est nommé à l'unanimité.

4 – ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE :

La Fondation du Patrimoine participe à la sauvegarde du patrimoine de proximité pour les Communes, Particuliers ou Associations La Fondation du Patrimoine a participé à la rénovation de l'Eglise. Après avis, le CM décide l'adhésion 2017 pour un montant de 75 €.

5 – REFERENTS AMBROISIE :

Le Code de la Santé Publique et le code de l'Environnement par arrêté préfectoral impose aux Communes la désignation d'un référent ambroisie.

Considérant que l'ambroisie est une plante allergisante qui prospère très rapidement dans les terrains dénudés, les terres rapportées, les friches... Il est important de signaler la présence de l'ambroisie sur le territoire de la Commune à la Mairie qui en fera retour à FREDON.FC.

Le conseil municipal a désigné comme référent titulaire de l'Ambroisie Julien CAPO et désigne en remplacement d'Isabelle CLERC, un suppléant, Anthony GAUTHEROT.

6 – PLAQUES DE SIGNALISATION :

Un devis est demandé pour la pose de plaques :

- Résidence Albert Jacquard,
- Tilleul, plante pour l'armistice de 1918,
- Jardin fraternel,
- Arbre de la Liberté planté en 1989 pour le bicentenaire de la révolution.

7 – DEMANDE D'INSTALLATION VENTE A EMPORTER :

Un commerce de vente ambulante de snack et de poulets a fait une demande pour Fresne. Le CM refuse cette demande tant que le vendeur actuel offre cette prestation le mercredi soir.

8 – VIGILANCE CITOYENNE :

Après rappel du dispositif vigilance citoyenne, le conseil municipal accepte la signature du protocole avec l'Etat et la Gendarmerie puisqu'il y a quatre volontaires pour la Commune en la personne de Betty DELOYE-BRESSON, Julien CAPO, Jean-Philippe SALA et Anthony GAUTHEROT.

9 – BORNE TEXTILES :

La société ERA demande la possibilité d'installer une borne à textiles (dimension 1 X 1m) gratuite dans le village.

Cette borne sera vidée chaque semaine par la Société, les textiles collectés iront dans un centre de tri pour des emplois en réinsertions. Le Conseil Municipal est favorable à cette installation, l'emplacement reste à définir avec la Société.

10 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION :

Une convention de mise à disposition d'un terrain de pétanque et d'un local à matériel à l'aire de loisirs entre la commune et le Club amitié Rencontre est présenté au conseil municipal. Après explication entre les parties. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette convention devra être respectée.

11 – ETUDE MARPA (Maison d'Accueil et résidence pour l'Autonomie) :

Une étude sur la possibilité d'implantation d'une structure entre la Mutualité Sociale agricole et la commune de Noidans-le-Ferroux est en cours. La Commune de Noidans propose à la commune de Fresne de s'associer à cette demande, des réunions d'information sont à venir :

12 – CONTRAT DE RURALITE DU PAYS GRAYLOIS :

Dans le cadre de la création, l'amélioration, le développement des équipements et des services publics en milieu rural, dans le tableau qui recense les projets proposés par la commune pour 2017/2019 Fresne se trouve concerné par trois projets :

- Réalisation de plateforme multisports (2018)
- Etude et aménagement de l'aire de loisirs (2018/2019)
- Création de vestiaire pour le club de football (2018).

13 – EXONERATION DE LA TAXE D'HABITATION :

La Commune s'interroge sur le devenir de la taxe d'habitation suite à la décision du gouvernement d'exonérer 80 % des Français de cette taxe "LOCALE".

Cette ressource fiscale est une source essentielle de revenus pour la commune 46 311 €/an.

Si cette exonération n'est pas compensée en totalité dans la durée par l'Etat, cela entraînera une perte de 37 048 € chaque année pour Fresne Saint Mamès.

14 – DIAGNOSTIC LOGEMENTS :

Des diagnostics sont désormais obligatoires pour la location d'appartements :

- Diagnostic de performance énergétique
- Constat amiante,
- Exposition plomb
- Diagnostic électricité.

Après avoir réalisé les diagnostics sur les trois logements libres de la Commune, seul quelques menus travaux en électricité sont nécessaires, le conseil Municipal accepte la réalisation de ces travaux.

15 – CEREMONIE DU 14 JUILLET :

La Cérémonie du 14 juillet aura lieu près de l'arbre de la liberté planté EN 1989 pour le bicentenaire de la révolution. Rendez-vous 11 h 15 pour la cérémonie à 11 h 30 avec lecture de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, remise du livret du citoyen aux jeunes de 18 ans.

Après la cérémonie, rendez-vous à la caserne des pompiers pour le verre de l'amitié.

16 – CONTRATS SAISONNIERS :

Dans le cadre de la politique d'insertion pour les jeunes, le conseil municipal valide les cinq candidatures "Jobs d'été" fait par Steven, Fanny, Ange-Loup, Rémi et Corentin.

Les jeunes participent aux taches d'entretien avec les employés communaux à raison de 20 heures.

17 – RYTHMES SCOLAIRES :

Dans le cadre de la nouvelle politique des rythmes scolaires, le SIVU, à sa dernière réunion, a refusé de modifier les rythmes dans la précipitation pour la rentrée de septembre 2017.

18 – AIRE DE LOISIRS :

Suite à de nombreuses demandes et interrogations, un rappel sur les limites de propriété de la Commune à l'Aire de Loisirs a été fait ainsi que la présentation de la convention de location pour une partie du plan d'eau et ses rives.

Vu par Nous, Jean-Pierre CHAUSSE, Maire de la commune de FRESNE SAINT MAMES pour être affiché le 4 juillet 2017 à la porte de la Mairie.

A FRESNE SAINT MAMES, le 3 juillet 2017

Le Maire,

Jean-Pierre CHAUSSE

